FICHE N° 07

INTERVENTION EN PRÉSENCE D'UN TRANSFORMATEUR OU D'UN POSTE SOURCE

RISQUES PRINCIPAUX:

☐ **Risques de brulures :** Internes ou externes.

☐ **Risques électrisation / électrocution (mort) :** Par contact direct / Par arc électrique / Par accrochage (=Tension de pas : D'où la nécessité de progresser par petits pas pour éviter le risque de choc électrique).

Attention !! Risque de rupture de câbles sous l'effet de la chaleur (Coup de fouet).

Le temps humide (brouillard, pluie...) augmente le risque d'arc électrique.

MOYENS À PRÉVOIR :

- ☐ **Gestionnaire du réseau :** ENEDIS ou RTE (Réseau de Transport d'Électricité).
- □ Équipes spécialisées : VICB, GRIMP...

CONNAISSANCES GÉNÉRALES :

□ Les postes sources (Transformateurs 400000/225000V, 225000/63000V et 63000/20000V) sont des structures généralement à l'air libre, dans des enceintes protégées hors d'atteinte. Les transformateurs 20000/400 Volts, beaucoup plus nombreux se présentent sous 3 formes.



Transformateur " Cabine basse "



Transformateur
" Sur poteaux "



Transformateur
" Cabine haute "



Transformateur
" Poste source "

- □ Certains transformateurs peuvent encore contenir du PCB (Pyralène) :
 - ✓ Espèce chimique très polluante, toxique et irritante.
 - ✓ Produit non miscible à l'eau (d=1,5).
 - ✓ Liquide huileux et jaunâtre.

On parle de pollution froide en cas d'écoulement de produit dans l'environnement et de pollution chaude en cas de dégagement de gaz toxiques lors d'un incendie ou d'une explosion.





(Arrêté du 9 septembre 1987)

2315

INTERVENTION EN PRÉSENCE D'UN TRANSFORMATEUR OU D'UN POSTE SOURCE

FICHE N° 07

PROPOSITION DE CONDUITE À TENIR :

	Identifier la nature de l'installation concernée (Poste source, transformateur sur cabine basse,
	transformateur sur poteau ou transformateur cabine haute, présence ou non de victime).
	Toujours considérer que l'installation est alimentée, sauf confirmation (ENEDIS ou RTE).
	Désigner dès que possible un personnel chargé de la surveillance de l'ouvrage électrique afin de
	s'assurer que personne ne rentre dans la zone d'exclusion.
	S'interroger sur la nécessité d'évacuer ou de confiner les personnes sous le vent.
>	Intervention en présence d'un transformateur :
	S'interroger sur la présence éventuelle de PCB, sur le volume d'huile contenu, la présence de bacs
	étanches ou de fosses déportées, la proximité de cours d'eau
	Établir une zone d'exclusion de 3 mètres autour du câble électrique tombé au sol ou aérien.
	Établir une zone d'exclusion de 2,5 fois la hauteur du poteau si atteinte de celui-ci.
	Limiter les propagations éventuelles sans contact direct.
	Demander l'intervention d'ENEDIS pour mise hors tension du transformateur.
	Attendre la confirmation de la mise hors tension avant toute action d'extinction.
	Procéder à <mark>l'extinction à la POUDRE, EAU DOPÉE ou MOUSSE</mark> .
	<u>Intervention en présence d'un poste source :</u>
	Être impérativement accompagné d'un agent RTE pour pénétrer sur le site.
	Valider en concertation avec l'agent RTE les cheminements des engins et leur emplacement.
	Toujours attendre que l'installation soit sécurisée pour intervenir sur INC à l'intérieur du poste.
	Évaluer les risques et la surface en feu de liquides inflammables et définir le taux d'application :
	Si surface supérieure à 50m², taux d'application de 10l/min/m² avec autonomie de 40 minutes.
>	Intervention en présence d'un poste au pyralène :
	Réalisation d'un périmètre d'exclusion.
	Canaliser et récupérer les eaux d'extinctions.
	Évaluation de la stratégie « évacuation/confinement ».
	Réaliser un réseau de mesure avec le VICB :

Tube acide formique, toximètre chlore et ester de l'acide phosphorique, PH de l'eau...